RCS : VERSAILLES
Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 02381
Numéro SIREN : 439 551 110
Nom ou dénomination : NEXTER MECHANICS

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2023 sous le numéro de dépôt 6571

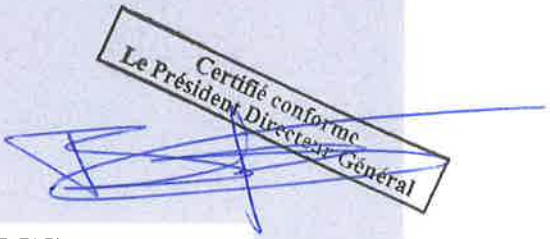

NEXTER MECHANICS

13, route de la Minière

78000 VERSAILLES

Etats financiers au 31 décembre 2022

NEXTER MECHANICS
Bilan Actif au 31 décembre 2022 en Euro

Rubriques	Montant Brut	Amort-Prov	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT				
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT				
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	73 394	(56 477)	16 917	22 917
FONDS COMMERCIAL	384 000		384 000	384 000
AUTRES IMMOBILIATIONS INCORPORELLES				
AVANCES, ACOMPTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS	1 231 264	(405 497)	825 767	864 101
CONSTRUCTIONS	7 370 049	(4 165 455)	3 204 593	2 455 256
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE	10 232 496	(6 952 529)	3 279 968	3 273 342
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	819 871	(613 650)	206 221	223 751
IMMOBILISATIONS EN COURS	338 072	(30 865)	307 207	635 531
AVANCES, ACOMPTES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS PAR MISE EN ÉQUIVALENCE				
AUTRES PARTICIPATIONS	1 500 000		1 500 000	1 500 000
CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISÉS				
PRÊTS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	11 903		11 903	11 903
ACTIF IMMOBILISE	**21 961 048**	**(12 224 473)**	**9 736 575**	**9 370 800**
STOCKS ET EN-COURS				
MATIÈRES PREMIÈRES, APPROVISIONNEMENTS	7 913 499	(1 791 202)	6 122 297	6 066 278
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS	7 957 831	(32 898)	7 924 932	3 905 614
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
PRODUITS INTERMÉDIAIRES ET FINIS	2 979 490	(695 364)	2 284 126	3 374 801
MARCHANDISES				
AVANCES, ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	1 232 930		1 232 930	773 192
CREANCES				
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	6 790 681	(108 817)	6 681 864	5 887 132
AUTRES CRÉANCES	13 545 011	(225 000)	13 320 011	12 696 038
CAPITAL SOUSCRIT ET APPELÉ, NON VERSÉ				
TRESORERIE				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITÉS	2 287		2 287	136 142
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	7 371		7 371	7 371
ACTIF CIRCULANT	**40 429 098**	**(2 853 281)**	**37 575 817**	**32 846 569**
FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS A ETALER				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF				
TOTAL ACTIF	**62 390 147**	**(15 077 755)**	**47 312 392**	**42 217 369**

NEXTER MECHANICS
Bilan Passif au 31 décembre 2022 en Euro

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	7 978 608	7 978 608
PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION, D'APPORT	646 809	646 809
ECARTS DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVE LÉGALE	797 861	797 861
RÉSERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RÉSERVES RÉGLEMENTÉES	3 923 696	3 923 696
AUTRES RÉSERVES		
REPORT À NOUVEAU	4 285 393	2 937 528
RESULTAT DE L'EXERCICE	**2 733 598**	**2 250 445**
RESULTAT N-1 EN ATTENTE D'AFFECTATION		
ACOMPTES SUR DIVIDENDES		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS		
PROVISIONS REGLEMENTEES		
CAPITAUX PROPRES	**20 365 965**	**18 534 947**
PRODUITS DES ÉMISSIONS DE TITRES PARTICIPATIFS		
AVANCES CONDITIONNÉES		
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES	1 634 308	1 503 343
PROVISIONS POUR CHARGES	1 442 286	2 598 342
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**3 076 594**	**4 101 685**
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLIST DE CRÉDIT	2 654	2 295
EMPRUNTS, DETTES FINANCIÈRES DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS	15 310 019	11 803 985
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	4 867 810	4 970 490
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 076 799	2 610 796
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS		
AUTRES DETTES	612 331	193 172
COMPTES DE REGULARISATION		
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	**23 869 613**	**19 580 738**
ECARTS DE CONVERSION PASSIF	221	
TOTAL PASSIF	**47 312 392**	**42 217 369**

Résultat de l'exercice en centimes	**2 733 597,68**
Total du bilan en centimes	**47 312 391,82**

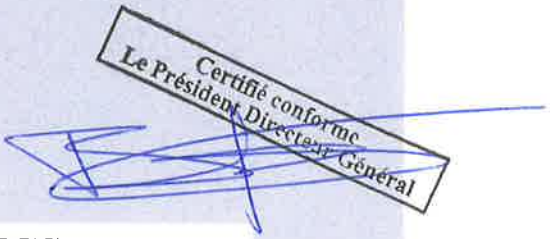

NEXTER MECHANICS

13, route de la Minière

78000 VERSAILLES

Etats financiers au 31 décembre 2022

NEXTER MECHANICS
Compte de résultat 31 décembre 2022 en Euro

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
VENTES DE MARCHANDISES				
PRODUCTION VENDUE - BIENS	29 234 916	4 646 997	33 881 913	28 860 738
PRODUCTION VENDUE - SERVICES	1 763 628		1 763 628	2 209 331
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**30 998 544**	**4 646 997**	**35 645 541**	**31 070 069**
PRODUCTION STOCKÉE			2 865 846	3 706 368
PRODUCTION IMMOBILISÉE				4 524
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION				
REPRISES SUR AMORT ET PROV, TRANSFERTS DE CHARGES			1 497 684	1 457 954
AUTRES PRODUITS			116 041	94 291
PRODUITS D'EXPLOITATION			**40 125 112**	**36 333 206**
ACHATS DE MARCHANDISES Y COMPRIS DROITS DE DOUANE				
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)				
ACHATS MAT PREMIÈRES, AUTRES APPROVISIONNEMENTS			(13 577 467)	(10 628 548)
VARIATION DE STOCK (MAT PREMIÈRES ET APPRO)			400 836	716 835
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES			(13 056 676)	(14 335 956)
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			(429 374)	(404 049)
SALAIRES ET TRAITEMENTS			(5 881 285)	(5 757 071)
CHARGES SOCIALES			(2 770 704)	(2 713 743)
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			(812 369)	(743 802)
SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX PROVISIONS				
SUR ACTIF CIRCULANT DOTATIONS AUX PROVISIONS			(548 917)	(159 301)
POUR RISQUES ET CHARGES DOTATIONS AUX PROVISIONS			(202 511)	(52 286)
AUTRES CHARGES			(119 504)	(194 940)
CHARGES D'EXPLOITATION			**(36 997 970)**	**(34 272 860)**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**3 127 142**	**2 060 345**
OPERATIONS EN COMMUN				
OP EN COMMUNS - BÉNÉFICE ATRIBUÉ, PERTE TRANSFÉRÉE				
OP EN COMMUN PERTE SUPPORTÉE, BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ				
PRODUITS FINANCIERS				
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS			703 000	422 000
PDTS DES AUTRES VAL MOB ET CRÉANCE DE L'ACTIF IMMO				
AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS			38 586	
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES				
DIFFÉRENCES POSITIVES DE CHANGE				
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VAL MOB DE PLACEMENT				
PRODUITS FINANCIERS			**741 586**	**422 000**
DOT FINANCIÈRES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS			(8 076)	(7 579)
DIFFÉRENCES NÉGATIVES DE CHANGE				
CHARGES NETTES SUR CESSION DE VAL MOB DE PLACEMENT				
CHARGES FINANCIERES			**(8 076)**	**(7 579)**
RESULTAT FINANCIER			**733 510**	**414 421**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**3 860 652**	**2 474 766**

NEXTER MECHANICS
Compte de résultat 31 décembre 2022 en Euro

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS DE GESTION PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	2	2
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**2**	**2**
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS DE GESTION CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL DOT EXCEP AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(506)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**(506)**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(504)**	**2**
PARTICIPATION DES SALARIÉS AU RÉS DE L'ENTREPRISE IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	(304 428) (822 122)	(224 323)
TOTAL DES PRODUITS	**40 866 700**	**36 755 207**
TOTAL DES CHARGES	**(38 133 102)**	**(34 504 763)**
BENEFICE OU PERTE	**2 733 598**	**2 250 445**

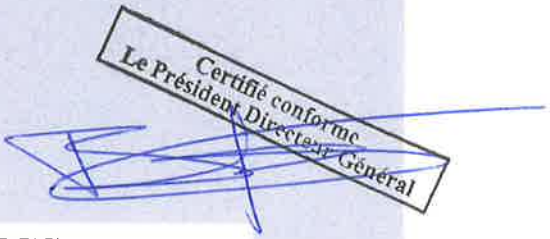

NEXTER MECHANICS

13, route de la Minière

78000 VERSAILLES

Etats financiers au 31 décembre 2022

ANNEXE

I FAITS CARACTERISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours de l'exercice de nature à affecter la lecture comparative des états financiers.

II REGLES ET METHODES

Les comptes annuels de Nexter Mechanics sont établis conformément au PCG (Plan Comptable Général) et aux principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement et d'industrialisation

Les frais de recherche et de développement autofinancés sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Les frais de recherche et développement et d'industrialisation, spécifiques à des contrats, sont intégrés dans les résultats à fin d'affaire desdits contrats et donc pris en résultat de la période au fur et à mesure des livraisons des contrats concernés.

Brevets, logiciels, concessions et autres valeurs incorporelles

Les brevets, logiciels, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées sont évalués à leur coût d'acquisition. Les fonds de commerce ne font pas l'objet d'amortissement.

Leur durée d'utilisation ressort à :

	Durées	Mode
Brevets	5 ans	Linéaire
Logiciels	7 ans	Linéaire
Droit au Bail	Non amortissable	N/A

Immobilisations corporelles

Les règles édictées par le CRC n°2002-10, CRC n° 2003-07 et CRC n°2004-06 reprises par l'ANC n° 2014-03 sont appliquées.

L'approche par composant est mise en œuvre si un ou plusieurs éléments constitutifs de l'actif ont chacun une utilisation différente ou procurent des avantages économiques à la société selon un rythme différent. Chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun des éléments est retenu.

Dans le cas contraire, l'immobilisation reste un bien non décomposable.

Les plans d'amortissement sont déterminés selon la nature, la durée et les conditions probables d'utilisation des biens, en prenant en compte la valeur résiduelle du bien si celle-ci est significative.

Les durées et modes d'amortissements économiques généralement retenus pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivants :

a) Biens immobiliers

	Durées	Mode
Structure	35 ans	Linéaire
Couverture	25 ans	Linéaire
Agencements, aménagements et installations	15 ans	Linéaire
Biens non décomposés	25 ans	Linéaire

b) Biens mobiliers

Les durées sont déclinées par famille et par composant :

	Durées	Mode
Installations complexes et à caractère spécifique	10 ans à 15 ans	Linéaire
Machines-outils, autres appareils de fabrication, équipement et matériel de mesure	12 ans à 15 ans	Linéaire
Outillages	10 ans à 15 ans	Linéaire
Outillages spécifiques	15 ans	Linéaire
Matériel de transport	12 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	5 ans	Linéaire

Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

A la fin de chaque exercice, la société apprécie s'il existe un indice interne ou externe quelconque montrant qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a perdu notablement de la valeur.

Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice interne ou externe de perte de valeur est décelé. Si la perte de valeur est avérée, une dépréciation est constatée et le plan d'amortissement potentiellement revu en conséquence.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est évaluée au coût d'achat historique d'entrée dans le patrimoine hors frais accessoires.

Pour les sociétés contrôlées et les participations faisant partie d'une stratégie durable de la société, la valeur d'inventaire est appréciée d'après la valeur d'usage, cette dernière étant déterminée à partir de la quote-part des capitaux propres de la filiale et compte tenu des perspectives d'activité à moyen terme.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée à hauteur du montant de cette différence.

Contrats à long terme

Pour les contrats à long terme, une prévision de résultat à fin d'affaire est déterminée lors de l'enregistrement en carnet de commandes et est ré-estimée à chaque arrêté de comptes selon les hypothèses les plus vraisemblables à cette date.

Cette prévision de résultat comprend notamment la prise en compte des pénalités correspondant aux retards effectifs ou prévus en fonction du calendrier prévisionnel de livraison du contrat. Il existe quatre types de pénalités : pénalités définitives, pénalités notifiées (par le client), pénalités encourues (livraison réalisée) et pénalités potentielles (livraison à venir).

Les résultats sont constatés en résultat de période au fur et à mesure des livraisons des lots de fabrication ou des dossiers d'études. Les coûts encourus et comptabilisés en charges sont ainsi ajustés sur la base de l'avancement du chiffre d'affaires, en contrepartie du compte de stocks d'en-cours de production.

En cas de perte à fin d'affaire, celle-ci est provisionnée pour sa totalité dès qu'elle est connue.

Cette perte à fin d'affaire comprend une estimation de l'ensemble des coûts directs. Les frais hors production (généraux et administratifs) sont directement pris en charge dans l'exercice. Ils ne sont pas inclus dans la provision pour perte à terminaison des contrats déficitaires.

Stocks et en-cours

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré. Les frais de stockage ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits et en-cours de production sont évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication sont prises en compte sur la base des capacités de production de l'entreprise (hors sureffectifs

et sur-moyens éventuels). Les stocks et en-cours sont dépréciés lorsque le coût devient supérieur à la valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. La valeur d'inventaire des créances est appréciée au cas par cas et donne lieu le cas échéant à comptabilisation d'une dépréciation. Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'un risque de non-recouvrement est identifié.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération au cours Banque de France fin de mois ou au cours des couvertures de change mises en place. Les dettes et créances non couvertes et les disponibilités en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur en euro au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de la valorisation à ce dernier cours des dettes et créances en devises est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les dettes ou créances libellées en devises et couvertes par des engagements individualisés libellés dans la même devise sont valorisées sur la base du cours moyen des couvertures spécifiques mises en place au titre de la gestion du risque de change.

Provisions

Un passif est une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

Indemnité de fin de carrière

Les Indemnités de Fin de Carrière (IFC) concernent le personnel soumis à la convention collective. L'évaluation des IFC est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément à la recommandation de l'ANC du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021. Ceci conduit la société à étaler l'engagement uniquement à partir de la date à laquelle chaque année de service compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

Les salariés ayant le statut de fonctionnaire en service détaché et les ouvriers sous décret du 9 juillet 1990 sont exclus du calcul, leurs indemnités éventuelles étant prises en charge par l'Etat.

La valorisation des IFC est basée sur un effectif de 102 personnes sous convention collective présentes dans la société au-delà du 31 décembre. Les IFC sont comptabilisées en provision pour charges. Au cours de l'exercice 2014, la société a procédé à une externalisation de la gestion de sa provision IFC par la constitution d'un fonds de garantie auprès d'une compagnie d'assurance vie spécialisée de 1er rang. Le montant de la provision IFC tient compte de la juste valeur de cet actif au 31 décembre.

Si en raison de l'évolution des taux d'actualisation, l'actif d'assurance devient supérieur à l'engagement de retraite, aucune provision n'est constatée, et une créance est inscrite à l'actif du bilan pour le montant de l'actif d'assurance excédant l'engagement de retraite.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Rotation des effectifs sur la base des statistiques 2022,
- Age de départ à la retraite à 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non-cadres,
- Révision à la hausse, en moyenne de 3%, du taux de revalorisation des salaires,
- Prise en compte d'une actualisation à 3,90%.

Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des comptes de la société Nexter Mechanics conduit à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui ont des incidences sur l'évaluation des résultats, des actifs et des passifs. Ces hypothèses comportent, en raison de leur nature, une certaine part d'incertitude.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement.

III EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2022

Il n'est pas relevé d'évènement postérieur au 31 décembre 2022 ayant un impact sur les comptes de la société pour cet arrêté.

IV INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Environnement

La société consciente de ses obligations et responsabilités, poursuivant ainsi ses engagements et actions, continue de développer une politique environnementale selon les axes suivants.

Concernant la protection de l'air et la maîtrise du risque chimique, l'année 2022 voit la poursuite de l'action destinée à améliorer la maîtrise des risques liés à la mise en œuvre des produits chimiques. Les produits C.M.R. (Cancérogènes, Mutagènes ou toxiques pour la Reproduction) font dans ce cadre l'objet d'une surveillance régulière et de travaux visant à leur élimination et leur substitution.

Pour la protection de l'eau, les effluents liquides industriels de l'établissement de Tulle sont traités en circuit fermé sans rejet dans le milieu naturel.

Dans le domaine des sols et des eaux souterraines, plusieurs travaux de dépollution des sols ont été effectués pendant la période estivale. Une partie des travaux concernait le traitement de terre polluée par excavation, ces opérations ont permis le traitement définitif de 3 zones de pollutions. Une seconde phase de travaux a permis la mise en place de systèmes d'injection in situ afin de traiter la pollution dans des zones non excavables. La surveillance de la pollution des sols continue par des prélèvements réguliers sur les différents piézairs et piézomètres. Une troisième phase de travaux concernant la

pollution des sols a eu lieu, afin de maîtriser la transmission de pollution à travers les dalles des bâtiments. Plusieurs points dans les bâtiments ont été étanchéifiés à l'air et à l'eau durant l'année 2022.

Afin de sécuriser la pollution accidentelle due à un incendie, la mise en place de systèmes de rétention au niveau des bâtiments (auto-rétention par batardeaux) a été lancée et réalisée en 2022. Ces systèmes permettent de contenir les eaux d'extinction incendie potentiellement polluées à l'intérieur des bâtiments, permettant une analyse avant rejet ou traitement.
En matière d'énergie, l'accent a été mis sur la continuité des mesures prises pour réduire et mieux suivre les consommations (recherches de fuites d'air comprimé, pose de compteurs divisionnaires, remise en état d'installations).

La société Nexter Mechanics dispose d'un système de management de l'environnement s'appuyant sur le référentiel de la norme ISO 14001 dont la certification a été acquise le 23 janvier 2010 et renouvelée en version 2015 en fin d'année 2021. L'entreprise est maintenant certifiée ISO 14001 jusqu'en février 2025.

Les dépenses prévues en matière de protection de l'environnement sont reprises chaque année dans le Plan Annuel de Prévention (PAP).

En matière d'organisation et de management, la société dispose d'un département Qualité Sécurité Environnement (QSE) dont le service prévention des risques fait partie. Le service prévention des risques s'appuie de façon opérationnelle sur une Direction Santé Sécurité et Environnement (SSE) rattachée au Directeur des Ressources Humaines du groupe Nexter.

Département prévention des risques : le responsable prévention des risques conseille le directeur d'établissement et met en œuvre les plans d'actions locaux dans le domaine de l'environnement conformément aux orientations fixées par la Direction SSE.

Direction Santé Sécurité et Environnement : le directeur s'assure de l'application par les établissements de la législation et de la réglementation, en particulier dans le domaine de la protection de l'environnement. Il détermine les axes d'effort et coordonne l'élaboration des plans d'actions locaux.

Un groupe de travail composé des membres de la Direction Santé Sécurité et Environnement et de l'ensemble des responsables prévention des risques se réunit tous les deux mois afin de passer en revue des sujets d'intérêt commun et d'assurer un échange d'expériences.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires s'élève à 25 k€ pour l'exercice.

NOTE 1 – ACTIF IMMOBILISE

1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles : Valeurs brutes

Valeurs brutes en milliers d'Euro	31/12/2021	Fusion	Acquisition	Virement	Cession	Rebut	31/12/2022
Logiciels, licences	43						43
Brevets & marques	30						30
Fonds commercial	384						384
Immobilisations incorporelles en cours							
Autres incorporels							
Total immobilisations incorporelles	**457**						**457**
Terrains	1 224			7			1 231
Constructions, installations, agencements	6 312			1 058			7 370
Installations techniques, matériel industriel	9 822			411			10 232
Matériel de bureau, informatique & mobilier	182			14			196
Matériel de levage & équipements divers	342			7			349
Autres immobilisations corporelles	275						275
Immobilisations en cours	666		1 168	(1 496)			338
Total immobilisations corporelles	**18 824**		**1 168**				**19 992**
Total général	**19 281**		**1 168**				**20 449**

Les **Immobilisations incorporelles** sont essentiellement constituées d'un fonds commercial.

Compte tenu de l'activité du Groupe, les dépenses de développement sont réalisées sur des marchés très spécifiques comprenant un nombre restreint d'acteurs. La spécificité des produits développés rend ainsi plus difficile une mutualisation des études de développement et donc l'activation des coûts engagés.

Les **Immobilisations corporelles** acquises et mises en services correspondent à des investissements liés à des contrats et aux infrastructures.

1.2 Immobilisations incorporelles et corporelles : Amortissements

Amortissements en milliers d'Euro	31/12/2021	Fusion	Dotation	Virement	Cession	Rebut	31/12/2022
Logiciels, licences	43						43
Brevets & marques	7		6				13
Fonds commercial							
Autres incorporels							
Total immobilisations incorporelles	**50**		**6**				**56**
Terrains	360		45				405
Constructions, installations, agencements	3 850		310				4 159
Installations techniques, matériel industriel	6 539		413				6 953
Matériel de bureau, informatique & mobilier	125		14				139
Matériel de levage & équipements divers	335		3				338
Autres immobilisations corporelles	115		22				137
Total immobilisations corporelles	**11 324**		**806**				**12 131**
Total général	**11 375**		**812**				**12 187**

1.3 Immobilisations financières : Tableau des filiales et participations

En milliers d'Euro Sociétés	Capital social	Capitaux propres	% détenu	Avals & cautions donnés	Chiffre d'affaires	Résultat net
OPTSYS	1 500	9 607	100,00%	Néant	9 275	1 939

1.4 Immobilisations financières : Valeur des titres

En milliers d'Euro Sociétés	31/12/2022 Valeur comptable des titres		31/12/2021 Valeur nette des titres
	Brute	Nette	
OPTSYS	1 500	1 500	1 500
Total	**1 500**	**1 500**	**1 500**

Acquisitions et cessions de l'exercice

Néant.

Dépréciations des immobilisations financières

Néant.

NOTE 2 – STOCKS ET EN-COURS

Stocks bruts en milliers d'Euro	Matières premières	En-cours de production	Produits finis et intermédiaires	Marchandises	31/12/2022	31/12/2021
Valeur brute au 1er janvier	7 513	4 071	4 001		15 584	11 161
Variation	401	3 887	(1 021)		3 267	4 423
Autres						
Valeur brute à la fin de la période	**7 913**	**7 958**	**2 979**		**18 851**	**15 584**

La variation des stocks et en-cours résulte essentiellement du niveau d'exécution des contrats.

L'évolution des dépréciations est présentée en Note 7.2.

NOTE 3 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances (brutes) en milliers d'Euro	Montants	A moins d'un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Autres actifs immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	12		12
Actif circulant			
Avances et acomptes versés	1 233	1 067	166
Créances clients et comptes rattachés	6 791	6 791	
Autres créances	13 545	13 170	375
Total général	**21 581**	**21 028**	**553**

Les **autres immobilisations financières** correspondent principalement à un dépôt de garantie.

Les **avances et acomptes versés** aux fournisseurs sont essentiellement constitués par les acomptes versés sur des commandes de production.

Les **créances clients et comptes rattachés** sont composées des clients hors Groupe pour 3 467 k€ et des clients Groupe pour 3 323 k€. Il n'y a pas d'effets à recevoir au 31 décembre 2022.

Les **autres créances** concernent essentiellement des comptes courants Groupe pour 10 845 k€, un produit à recevoir au titre d'une garantie de passif accordée par Giat Industries pour 2 182 k€ (cf. Note 7.1), et des créances fiscales pour 517 k€.

Etat des dettes en milliers d'Euro	Montants	A un an au plus	De 1 à 5 ans
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit (hors concours bancaires courants)	3	3	
Concours bancaires courants			
Autres emprunts et dettes financières			
Avances et acomptes reçus	15 310	5 872	9 438
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 868	4 868	
Dettes fiscales et sociales	3 077	3 077	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	612	612	
Total général	**23 870**	**14 432**	**9 438**

Les **avances et acomptes reçus** concernent des contrats Groupe pour 8 301 k€ et des clients externes pour 7 009 k€.

Les **dettes fournisseurs** regroupent :

- les factures dues aux fournisseurs externes au Groupe pour 1 943 k€,
- les factures dues à certaines sociétés du Groupe pour 704 k€,
- les factures non parvenues pour des marchandises réceptionnées avant le 31 décembre 2022, en provenance de fournisseurs externes pour 1 937 k€, et de fournisseurs Groupe pour 283 k€.

Il n'y a pas d'effets à payer au 31 décembre 2022.

Les **dettes fiscales et sociales** sont composées des provisions pour congés à payer (y compris charges sociales) pour 1 606 k€, des provisions pour participation et autres charges de personnel à payer (cotisations dues aux organismes sociaux comprises) pour 1 045 k€, des cotisations dues aux organismes sociaux et fiscaux pour 425 k€.

Les **autres dettes** sont principalement constituées d'un compte d'intégration fiscale.

NOTE 4 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Néant.

NOTE 5 – CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

En milliers d'Euro	Charges		Produits	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Loyers	7	7		
Autres				
Total général	**7**	**7**		

NOTE 6 – CAPITAUX PROPRES

6.1 Capital social

Au 31 décembre 2022, le capital social de Nexter Mechanics s'établit à 7 978 608 €, décomposé en 498 663 actions d'une valeur nominale de 16 euros.

6.2 Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'Euro	Capital social	Prime d'émission, fusion	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Acompte sur dividende	Subvention investisse-ment	Provisions réglemen-tées	Total capitaux propres
Au 31 décembre 2021	**7 979**	**647**	**4 722**	**2 938**	**2 250**				**18 535**
Affectation du résultat N-1				2 250	(2 250)				
Dividendes				(903)					**(903)**
Résultat					2 734				**2 734**
Acompte sur dividende									
Autres variations									
Au 31 décembre 2022	**7 979**	**647**	**4 722**	**4 285**	**2 734**				**20 366**

Par décision de l'Assemblée générale ordinaire du 12 avril 2022, il a été décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice 2021 au poste report à nouveau pour 1 348 k€ et de distribuer un dividende de 903 k€.

NOTE 7 – TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS

7.1 Provisions

Provisions pour risques et charges en milliers d'Euro	31/12/2021	Fusion	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclasse-ment	31/12/2022
Provisions pour litiges							
Garanties données aux clients	485		91				576
Provisions pour pertes sur contrats à long terme							
Autres provisions pour risques sur contrats	917		54	(24)			947
Autres provisions pour risques	101		50		(40)		111
Indemnités Fin de Carrière	335				(311)		24
Provisions pour charges	2 263		8	(679)	(174)		1 418
Total des provisions	**4 102**		**203**	**(703)**	**(525)**		**3 077**

Provisions pour risques

Les **autres provisions pour risques** concernent essentiellement les risques sociaux et différents litiges commerciaux en cours.

Indemnités Fin de Carrière

La provision diminue de 311 k€, en relation avec la hausse des taux d'actualisation.

Provisions pour charges

Les **provisions pour charges** concernent principalement des coûts de dépollution couverts pour l'essentiel par une garantie de passif accordée par Giat Industries (cf. Note 3) et les médailles du travail.

7.2 Dépréciations

Dépréciations en milliers d'Euro	31/12/2021	Fusion-Reclassement	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Dépréciations des immobilisations	47			(10)	37
Dépréciations des stocks & en-cours	2 237		516	(234)	2 519
Dépréciation des créances	314		20		334
Dépréciations des disponibilités					
Total dépréciations actif	**2 599**		**536**	**(244)**	**2 890**

NOTE 8 – DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS DIFFERENTS POSTES DU BILAN

ACTIF en milliers d'Euro	31/12/2022
Prêts - Intérêts courus sur des créances rattachées à des participations	
Clients & comptes rattachés	167
Autres créances	2 217
Disponibilités	
Total des produits à recevoir	**2 385**

Les **autres créances** sont composées principalement d'un produit à recevoir lié à la dépollution au titre d'une garantie de passif accordée par Giat Industries.

PASSIF en milliers d'Euro	31/12/2022
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit et des filiales	3
Emprunts & dettes financières divers	
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	2 220
Dettes fiscales et sociales	2 670
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	
Autres dettes	7
Total des charges à payer	**4 899**

Les **dettes fournisseurs et comptes rattachés** sont constituées de factures non parvenues pour des marchandises réceptionnées avant le 31 décembre 2022 en provenance de fournisseurs externes pour 1 938 k€ et de factures non parvenues avant le 31 décembre 2022 en provenance de fournisseurs Groupe pour 283 k€.

Les **dettes fiscales et sociales** sont principalement composées des provisions pour congés à payer (y compris charges sociales) pour 1 606 k€, et des provisions pour participation et autres charges de personnel à payer (cotisations dues aux organismes sociaux comprises) pour 1 045 k€.

NOTE 9 – DETAIL DU CHIFFRE D'AFFAIRES

En milliers d'Euro	31/12/2022					2021
Clients	**Etudes**	**Produits**	**Prestations**	**Divers**	**Total**	Total
France	65	29 235	1 699		**30 999**	26 655
Export		4 647			**4 647**	4 415
Total au 31 décembre 2022	**65**	**33 882**	**1 699**		**35 646**	31 070
Total exercice 2021	143	28 861	2 066		31 070	

NOTE 10 – DETAIL DES AUTRES CHARGES ET PRODUITS

Les autres charges sont constituées des brevets facturés et de charges diverses de gestion courante.

Les autres produits sont principalement constitués d'autres produits d'activités annexes.

NOTE 11 – ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Résultat financier en milliers d'Euro	31/12/2022		31/12/2021
	Résultat définitif	**Résultat latent**	
Rendement net des placements (trésorerie disponible)	695		414
Produit net des prêts, emprunts, comptes courants	39		
Total du résultat financier	734		414

Le résultat financier est constitué principalement des dividendes reçus de la filiale Optsys.

NOTE 12 – ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Leurs montants ne sont pas significatifs.

NOTE 13 – IMPOT SUR LES BENEFICES

En date du 19 avril 2016, la société a donné son accord pour faire partie du groupe fiscal intégré ayant pour société mère Nexter Systems, avec effet au 1er janvier 2016. De ce fait, Nexter Systems est désormais seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du Groupe.

A ce titre, la société Nexter Mechanics verse à la société Nexter Systems une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat si elle était imposable distinctement.

La convention d'intégration fiscale mise en place prévoit que chaque société comptabilise son impôt sur la base de ses résultats propres.

La ventilation de l'impôt société est présentée ci-après :

Ventilation en milliers d'Euro	Avant impôt 2022	Impôt correspondant	Après impôt 2022	Après impôt 2021
Résultat courant	3 861	(822)	3 039	2 250
Résultat exceptionnel	(1)		(1)	
Participation	(304)		(304)	1
Résultat comptable	**3 556**	**(822)**	**2 734**	**2 250**

La société est en mesure d'estimer avec un degré de fiabilité suffisant les bases du Crédit Impôt Recherche (CIR) de l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Le CIR est dès lors reconnu en produit d'impôt durant l'année de constatation des dépenses éligibles. A ce titre, le montant comptabilisé en 2022 s'élève à 4 k€.

Les allègements futurs d'impôt, non enregistrés dans les comptes, sont présentés ci-dessous :

Différences temporaires - allégements futurs d'impôt en milliers d'Euro	Montant
Décalages temporaires :	
- Provisions pour risques et charges	1 705
- Dépréciations d'actifs corporels	37
- Dépréciations d'immobilisations financières	
- Dépréciations de stocks et en-cours	2 519
- Dépréciations de créances	334
- Charges à payer	358
Déficits propres reportables	
Total	**4 954**
Impôt différé au taux de 25.8% (Gain)	**1 278**

NOTE 14 – ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Eléments concernant les entreprises liées en milliers d'Euro	31/12/2022		
	Total	Entreprises liées	Autres Participations
Postes de l'actif			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations financières	1 510	1 510	
Clients & comptes rattachés	3 323	3 323	
Comptes courants groupe	10 845	10 845	
Avances & acomptes versés sur commandes			
Débiteurs divers	209	209	
Postes du passif			
Provisions pour risques			
Emprunts & dettes financières divers			
Fournisseurs & comptes rattachés	987	987	
Avances & acomptes reçus sur commandes	8 301	8 301	
Fournisseurs d'immobilisations			
Comptes courants groupe			
Autres dettes	612	612	
Postes du compte de résultat			
Produits d'exploitation	**21 882**	**21 882**	
Ventes de biens & services (France)	21 865	21 865	
Ventes de biens & services (Export)			
Autres produits d'exploitation	17	17	
Charges d'exploitation	**3 475**	**3 475**	
Achats de matières premières & autres achats	1 832	1 832	
Autres achats & charges externes	1 626	1 626	
Autres charges	16	16	
Produits financiers	**742**	**742**	
Produits financiers des participations	703	703	
Autres intérêts & produits assimilés	39	39	
Reprises de provisions			
Charges financières			
Dotations aux provisions			
Intérêts & charges assimilés			
Produits exceptionnels			

Sont retenues comme entreprises liées, les sociétés du Groupe consolidées selon la méthode de l'intégration globale et les sociétés en opération conjointe.

Transactions avec des parties liées

Conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03, il est précisé que les transactions présentant une importance significative éventuellement conclues avec des parties liées le sont à des conditions normales de marché.

Les transactions effectuées par la société avec des filiales qu'elle détient en totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère ne sont pas visées par ces dispositions.

NOTE 15 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Information en matière de crédit-bail

Néant.

Montant des engagements financiers hors crédit-bail

Engagements donnés en milliers d'Euro	Contrats	Autres	Engagements au 31/12/2022	Engagements au 31/12/2021
Avals et cautions	237	197	434	434
Total général	**237**	**197**	**434**	**434**

Engagements reçus en milliers d'Euro	Contrats	Autres	Engagements au 31/12/2022	Engagements au 31/12/2021
Avals et cautions				50
Total général				**50**

NOTE 16 – ENGAGEMENTS DE TRESORERIE

Néant.

NOTE 17 – VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN - INFORMATIONS SOCIALES

Catégorie	Personnel sous Convention Collective	Personnel sous décret ou en service détaché	Total personnel rémunéré par la société	Personnel mis à disposition	Total général au 31/12/2022	Total général au 31/12/2021	Total inscrits au 31/12/2022
Effectif moyen cadres	41		41		41	40	42
Effectif moyen etam	37	3	40		40	36	42
Effectif moyen ouvriers	32	10	42		42	43	43
Effectif Opérationnel	**110**	**13**	**123**		**123**	**119**	**127**

Conformément à la Loi, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la Société.

Les rémunérations allouées aux Dirigeants de la société ne sont pas communiquées, car cela conduirait à indiquer indirectement les montants individuels de rémunération.

Un accord de participation des salariés au résultat a été signé le 30 juin 2022 entre Nexter Systems et ses filiales détenues à 100%. L'accord est basé sur la mutualisation des participations dégagées par chacune des sociétés du Groupe. Les sommes distribuées aux salariés des sociétés signataires sont constituées de la somme des participations dégagées par chacune des sociétés du Groupe.
La répartition entre les salariés est fonction de leur rémunération et de leur durée de présence dans leur société au cours de l'exercice.

Chaque société porte dans ses comptes la charge de participation calculée comme si elle était seule.

NOTE 18 – IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

La société Nexter Systems, qui détient la société Nexter Mechanics à 100% :

Nexter Systems SA
13, route de la Minière
78034 Versailles Cedex

et la société KNDS, qui détient la société Nexter Systems à 100%, moins une action détenue par l'Agence des Participations de l'Etat au titre des actifs stratégiques :

KMW + Nexter Defense Systems NV
Gustav Mahlerlaan 1017
1082 MK Amsterdam
The Netherlands

consolident les comptes de la société Nexter Mechanics.

NEXTER MECHANICS
Société Anonyme au capital de 7.978.608 €
Siège Social : 13 route de la Minière – 78034 Versailles cedex
439 551 110 RCS Versailles

Certifié conforme
Le Président Directeur Général

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 21 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi 21 avril à 13 heures 30, les actionnaires de la société se sont réunis au siège social à Versailles, sur convocation du Conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom que comme mandataire.

Monsieur Olivier BONFILS, en qualité de Président du Conseil d'administration, préside l'Assemblée.

La Société NEXTER SYSTEMS représentée par Monsieur Nicolas CHAMUSSY et Monsieur Nicolas MILLION, titulaires ou représentants le plus grand nombre de voix, et acceptants, sont appelés comme scrutateurs. Puis le Bureau, ainsi composé, désigne comme Secrétaire, Madame Géraldine ELIE.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que le quorum requis par la loi est atteint.

Le Président indique que les actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble 498 663 actions sur les 498 663 actions ayant droit au vote, et que la société n'a pas reçu de pouvoir sans indication de mandataire ni de formulaire de vote par correspondance.

L'Assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et apte à délibérer valablement en Assemblée Générale Ordinaire.

Le Commissaire aux comptes, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, régulièrement convoqué est absent et excusé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée les documents suivants :

- une copie de la lettre de convocation adressée aux actionnaires,
- une copie et l'accusé de réception de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes,
- la feuille de présence,
- le rapport du Conseil d'Administration,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- l'ordre du jour de l'Assemblée Générale,
- un exemplaire des statuts de la société.

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et au commissaire aux comptes, et tenus à leur disposition au siège social pendant les délais fixés par lesdites dispositions.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A TITRE ORDINAIRE

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 : bilan, compte de résultat et annexe, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux comptes

2. Affectation du résultat 2022

3. Approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

4. Approbation du renouvellement des mandats d'administratrices et d'administrateurs de Madame Catherine ROUX, Monsieur Olivier BONFILS et Monsieur Nicolas MILLION

5. Approbation de la nomination en qualité d'administratrice de Madame Nathalie COTTIN-ROUX en remplacement de Madame Catherine TOURRES

6. Pouvoir pour accomplir les formalités

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte entre les actionnaires.

Puis, plus personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions :

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2022

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les conclusions desdits rapports, les comptes dudit exercice tels qu'ils ont été arrêtés et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle constate que le résultat dégagé par les opérations de l'exercice est un bénéfice de 2.733.597,68 euros.
L'Assemblée Générale donne, par conséquent, quitus aux administrateurs de leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT 2022

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 2.733.597,68 euros de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice : 2.733.597,68 euros
- Report à nouveau antérieur : 4.285.392,86 euros
- Réserve légale déjà entièrement dotée

Soit un bénéfice distribuable de : 7.018.990,54 euros

Que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Dividende : 1.092.071,97 euros
- Report à nouveau : 5.926.918,57 euros

L'Assemblée Générale décide que le dividende de 2,19 euros par action de 16 euros de nominal sera mis en paiement avant le 30 juin 2023.

Afin de satisfaire aux dispositions légales, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices les dividendes suivants ont été mis en distribution.

Exercice	Nombre d'actions	Nombre d'actions rémunérées	Dividende net	Rémunération globale	Rémunération effective
2021	498.663	498.662	1,81 €	902.580,03 €	902.578,22 €
2020	498.663	498.662	1,57 €	782.900,91 €	782.884,91 €
2019	498.663	498.662	0 €	0 €	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE ET RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve ces conventions et le rapport spécial qui en a fait l'objet.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : APPROBATION DU RENOUVELLEMENT DES MANDATS D'ADMINISTRATRICES ET D'ADMINISTRATEURS DE MADAME CATHERINE ROUX, MONSIEUR OLIVIER BONFILS ET MONSIEUR NICOLAS MILLION :

L'Assemblée Générale, approuve le renouvellement pour 6 ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2029 appelée à statuer sur les comptes 2028 de :

- Madame Catherine ROUX
- Monsieur Olivier BONFILS
- Monsieur Nicolas MILLION

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes ou d'un extrait certifié conforme, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférente auprès du Registre du Commerce et des sociétés, consécutives aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 13 heures 55.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du Bureau.

Les scrutateurs	***Le Président***	***Le Secrétaire***
NEXTER SYSTEMS ***représentée par*** ***Nicolas CHAMUSSY***	***Nicolas MILLION***	***Olivier BONFILS***	***Géraldine ELIE***

NEXTER MECHANICS

Société Anonyme au capital de 7.978.608 €
Siège Social : 13 route de la Minière – 78034 Versailles
439 551 110 RCS Versailles

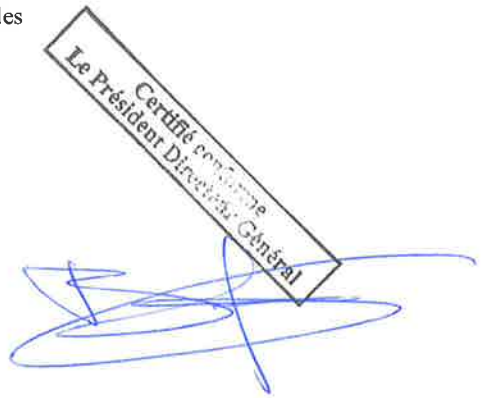

Rapport de Gestion présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire

Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à nos statuts afin de vous rendre compte de l'activité de la Société et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022.

Vous entendrez également la lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Nous reprendrons ci-après successivement les différentes informations telles que prévues par les textes légaux et réglementaires en vigueur.

* * *

L'actionnariat de la société n'a pas été modifié au cours de l'exercice 2022.
Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la société a distribué les dividendes suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Nombre d'actions rémunérées	Dividende net	Rémunération globale
2021	498 663	498 663	1,81	902 580,03 €
2020	498 663	498 663	1,57	782 900,91 €
2019	498 663	498 663	-	-

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge 2 440 euros au titre des dépenses visées à l'article 39-4 du Code précité, non déductibles fiscalement.

Pour satisfaire aux dispositions de l'Article L.233-13 du Code de commerce nous vous précisons qu'il n'existe pas d'action d'autocontrôle.

Enfin, en application du dispositif d'épargne salariale visé à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous devons rendre compte annuellement de l'état de la participation collective des salariés au capital de la Société.

Il est rappelé aux Administrateurs que les présentes informations fournies par le Président du Conseil d'Administration sont **strictement confidentielles** (article L225-37 du Code de Commerce)

Nous vous informons, en conséquence, qu'au dernier jour de l'exercice clos au 31 décembre 2022, les salariés ne détenaient aucun titre entrant dans les catégories énumérées à l'article précité.

- Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

- Modifications intervenues dans le mode de présentation des comptes annuels ou méthodes d'évaluation

Néant

- Arrêté des comptes et affectation du Résultat

Nous vous demandons de vous reporter aux comptes annuels qui ont été tenus à votre disposition pour avoir le détail complet des différents postes du bilan et du compte de résultat, sur lesquels nous nous tenons à votre disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires utiles.

Il vous est demandé d'arrêter les comptes tels qu'ils vous sont présentés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Ces comptes, déduction faite de toutes charges et de tous impôts, font ressortir un bénéfice de 2 733 597,68 euros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice :	2 733 597,68 euros
- Report à nouveau antérieur :	4 285 392,86 euros
- Réserve légale déjà entièrement dotée	
Soit un bénéfice distribuable de :	7 018 990,54 euros

Que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Dividende :	1.092.071,97 euros
- Report à nouveau :	5.926.918,57 euros

- Situation et Activité de la Société

Au cours de l'année 2022, le chiffre d'affaires réalisé est de 35,6 M€ tandis que les prises de commandes s'élèvent à 46,5 M€.

Il est rappelé aux Administrateurs que les présentes informations fournies par le Président du Conseil d'Administration sont **strictement confidentielles** (article L225-37 du Code de Commerce)

- Résultats

Le résultat d'exploitation atteint +3,1 M€. Le résultat financier s'élève à +0,7 M€ et le résultat exceptionnel à -0,0 M€. Le résultat net s'établit à +2,7 M€.

Conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, le tableau des résultats des cinq dernières années est porté à l'annexe 2.

- Situation financière de la Société

Le capital de NEXTER MECHANICS est de 7.978.608 euros. Au 31 décembre 2022, la trésorerie de la société présente un solde de 10,5 M€.

- Activités en matière de Recherche et de Développement

La société NEXTER MECHANICS conçoit, développe et industrialise des systèmes et équipements complexes, associant mécanique, hydraulique et automatisme.

Elle développe et commercialise également des produits innovants comme Syegon®, système centralisé de pilotage de pression des pneumatiques.

- Information sur les délais de paiement

La décomposition des dettes fournisseurs et des créances dont le terme est échu au 31/12/2022 est la suivante :

EN K€	Factures reçues non réglées à la date de la clôture de l'exercice et dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice et dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	14					118	8					127
Montant total des factures TTC concernées	53	438	31	43	38	550	30	2 187	151	0	167	2 506
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	0,2%	1,4%	0,1%	0,1%	0,2%	1,9%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							0,1%	6,0%	0,4%	0,0%	0,5%	6,9%
(B) Factures exclus de (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	8						133					
Montant total des factures exclues	424						555					
(C) Délais de paiement de référence utilisés												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : de 30 jours à 60 jours						Délais contractuels : de 30 jours à 60 jours					

Il est rappelé aux Administrateurs que les présentes informations fournies par le Président du Conseil d'Administration sont **strictement confidentielles** (article L225-37 du Code de Commerce)

- Autres informations

L'effectif inscrit de la société au 31 décembre 2022 est de 127 salariés, dont 6 apprentis.

Au cours de l'exercice, NEXTER MECHANICS a procédé à l'acquisition d'investissements à hauteur 1,2 M€ pour de la rénovation de ses outils de production.

- Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Néant.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les perspectives d'activité 2023 de NEXTER MECHANICS devraient être comparables à celles enregistrées en 2022. Le résultat d'exploitation devrait être positif. L'enjeu commercial de 2023 de NEXTER MECHANICS est de poursuivre son développement pour permettre de pérenniser le savoir-faire et les résultats de la société.

- Prises de participation intervenues pendant l'exercice

Néant.

- Activités et résultats des filiales

Le résultat 2022 de la société OPTSYS, sur un exercice social de 12 mois, est de +1, 9 M€.

- Politique Sécurité et Environnement

La société, consciente de ses obligations et responsabilités, continue de développer une politique environnementale en matière de protection de l'air et protection de l'eau, en accord avec les orientations générales définies par le Groupe Nexter. Elle est certifiée ISO 14001 par l'organisme de certification depuis le 23 janvier 2010.

- Mandats des administrateurs

Nous vous proposons d'approuver lors de la prochaine Assemblée Générale le renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Catherine ROUX ainsi que les mandats d'administrateurs de Monsieur Nicolas MILLION et Monsieur Olivier BONFILS et approuver la nomination de Madame Nathalie COTTIN-ROUX en remplacement de Madame Catherine TOURRES.

Il est rappelé aux Administrateurs que les présentes informations fournies par le Président du Conseil d'Administration sont **strictement confidentielles** (article L225-37 du Code de Commerce)

- Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Conformément à l'article L 225-51-1 alinéa 2 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration a opté pour le regroupement des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Direction Générale pour la durée du mandat des administrateurs, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire 2023, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Conformément à l'article L.225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, vous trouverez en annexe 1 la liste des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Aucune convention n'a été conclue entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale.

En outre, conformément à l'article L.225-100 du Code de Commerce, nous vous informons qu'aucune délégation n'a été accordée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration de la société dans le domaine des augmentations de capital au cours de l'exercice 2022.

* Conventions règlementées

Après présentation de ce rapport, il vous sera donné lecture des rapports du commissaire aux comptes, dont son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce. La liste récapitulative des conventions relevant de l'article L.225-38 du Code de commerce a été transmise aux membres du Conseil et au Commissaire aux comptes.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous espérons que le présent rapport recevra votre agrément et que vous confirmerez cet accord en votant les résolutions proposées.

Le Conseil d'Administration

Il est rappelé aux Administrateurs que les présentes informations fournies par le Président du Conseil d'Administration sont **strictement confidentielles** (article L225-37 du Code de Commerce)

Annexe 1 : Société NEXTER MECHANICS – Clôture Exercice 2022
TABLEAU DES MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Nom, Prénom	Mandat détenu au Conseil	Date de nomination au Conseil	Autres fonctions et mandats sociaux	
			Société :	Fonction ou mandat
ROUSSEAU Sylvain	Président-Directeur Général	Nomination – CA 14/06/2019	SOCIETE DU GRAND PARIS (SGP)	Administrateur - Fin de mandat CA 08/03/2022
BONFILS Olivier	Président-Directeur Général	Nomination – CA 08/03/2022		Administrateur
PORTE Thierry	Directeur Général Délégué – Non administrateur	Nomination – CA 28/08/2019		
MILLION Nicolas	Administrateur	Nomination - CA 25/02/2016	NEXTER SYSTEMS NEXTER MUNITIONS CTAI NEXTER ROBOTICS NEXTER TRAINING OPTSYS NBS SYS MECAR SIMMEL DIFESA S.p.A. NEXTER SERVICES	Administrateur - Directeur Financier Administrateur Représentant permanent de NEXTER SYSTEMS – Administrateur Membre du Conseil de Surveillance Membre du Conseil de Surveillance Membre du Conseil de Surveillance Membre du Conseil de Surveillance Administrateur Administrateur Président
ROUX Catherine	Administratrice	Nomination – AGO 11/05/2017	NEXTER MUNITIONS	Administratrice
TOURRES Catherine	Administratrice	Nomination – AGO 11/05/2017	NEXTER SYSTEMS NEXTER MUNITIONS MECAR SIMMEL DIFESA S.p.A. NEWCO 10	Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Présidente

Il est rappelé aux Administrateurs que les présentes informations fournies par le Président du Conseil d'Administration sont **strictement confidentielles** (article L225-37 du Code de Commerce)

ANNEXE 2: TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICESX

Société NEXTER MECHANICS - Rapport de Gestion – Exercice 2022

RUBRIQUES	31/12/2018 [12]	31/12/2019 [12]	31/12/2020 [12]	31/12/2021 [12]	31/12/2022 [12]
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	7 978 608	7 978 608	7 978 608	7 978 608	7 978 608
Nombre d'actions ordinaires existantes	498 663	498 663	498 663	498 663	498 663
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	30 249 861	33 556 351	30 262 963	31 070 069	35 645 541
Résultat d'exploitation	1 494 331	2 419 219	1 940 007	2 060 345	3 127 142
Résultat avant impôts, participation, amortissements et provisions	8 394 383	2 990 533	1 014 688	2 015 195	3 938 894
Participation des salariés	(198 010)	(88 750)	(2 579)		(304 428)
Impôt sur les bénéfices	(995 414)	(562 954)	(370 517)	(224 323)	(822 122)
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	517 537	2 160 710	1 963 448	2 250 445	2 733 598
Résultat distribué	-	-	-	782 901	902 580
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts et participation, mais avant amortissements et provisions	14,44	4,69	1,29	3,59	5,64
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	1,04	4,33	3,94	4,51	5,48
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	1,57	1,81
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	109	112	112	119	123
Montant de la masse salariale de l'exercice	4 847 466	5 421 054	5 208 237	5 757 071	5 881 285
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.)	2 527 911	2 657 078	2 445 185	2 713 743	2 770 704

Il est rappelé aux Administrateurs que les présentes informations fournies par le Président du Conseil d'Administration sont **strictement confidentielles** (article L225-37 du Code de Commerce)

NEXTER MECHANICS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'assemblée générale
NEXTER MECHANICS
13 Route De La Miniere
78000 VERSAILLES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NEXTER MECHANICS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Contrats à long terme

Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note II de l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 8 mars 2023

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Sébastien Lasou

NEXTER MECHANICS

13, route de la Minière

78000 VERSAILLES

Etats financiers au 31 décembre 2022

NEXTER MECHANICS
Bilan Actif au 31 décembre 2022 en Euro

Rubriques	Montant Brut	Amort-Prov	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT				
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT				
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	73 394	(56 477)	16 917	22 917
FONDS COMMERCIAL	384 000		384 000	384 000
AUTRES IMMOBILIATIONS INCORPORELLES				
AVANCES, ACOMPTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS	1 231 264	(405 497)	825 767	864 101
CONSTRUCTIONS	7 370 049	(4 165 455)	3 204 593	2 455 256
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE	10 232 496	(6 952 529)	3 279 968	3 273 342
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	819 871	(613 650)	206 221	223 751
IMMOBILISATIONS EN COURS	338 072	(30 865)	307 207	635 531
AVANCES, ACOMPTES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS PAR MISE EN ÉQUIVALENCE				
AUTRES PARTICIPATIONS	1 500 000		1 500 000	1 500 000
CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISÉS				
PRÊTS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	11 903		11 903	11 903
ACTIF IMMOBILISE	**21 961 048**	**(12 224 473)**	**9 736 575**	**9 370 800**
STOCKS ET EN-COURS				
MATIÈRES PREMIÈRES, APPROVISIONNEMENTS	7 913 499	(1 791 202)	6 122 297	6 066 278
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS	7 957 831	(32 898)	7 924 932	3 905 614
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
PRODUITS INTERMÉDIAIRES ET FINIS	2 979 490	(695 364)	2 284 126	3 374 801
MARCHANDISES				
AVANCES, ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	1 232 930		1 232 930	773 192
CREANCES				
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	6 790 681	(108 817)	6 681 864	5 887 132
AUTRES CRÉANCES	13 545 011	(225 000)	13 320 011	12 696 038
CAPITAL SOUSCRIT ET APPELÉ, NON VERSÉ				
TRESORERIE				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITÉS	2 287		2 287	136 142
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	7 371		7 371	7 371
ACTIF CIRCULANT	**40 429 098**	**(2 853 281)**	**37 575 817**	**32 846 569**
FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS A ETALER				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF				
TOTAL ACTIF	**62 390 147**	**(15 077 755)**	**47 312 392**	**42 217 369**

NEXTER MECHANICS
Bilan Passif au 31 décembre 2022 en Euro

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	7 978 608	7 978 608
PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION, D'APPORT	646 809	646 809
ECARTS DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVE LÉGALE	797 861	797 861
RÉSERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RÉSERVES RÉGLEMENTÉES	3 923 696	3 923 696
AUTRES RÉSERVES		
REPORT À NOUVEAU	4 285 393	2 937 528
RESULTAT DE L'EXERCICE	**2 733 598**	**2 250 445**
RESULTAT N-1 EN ATTENTE D'AFFECTATION		
ACOMPTES SUR DIVIDENDES		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS		
PROVISIONS REGLEMENTEES		
CAPITAUX PROPRES	**20 365 965**	**18 534 947**
PRODUITS DES ÉMISSIONS DE TITRES PARTICIPATIFS		
AVANCES CONDITIONNÉES		
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES	1 634 308	1 503 343
PROVISIONS POUR CHARGES	1 442 286	2 598 342
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**3 076 594**	**4 101 685**
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLIST DE CRÉDIT	2 654	2 295
EMPRUNTS, DETTES FINANCIÈRES DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS	15 310 019	11 803 985
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	4 867 810	4 970 490
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 076 799	2 610 796
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS		
AUTRES DETTES	612 331	193 172
COMPTES DE REGULARISATION		
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	**23 869 613**	**19 580 736**
ECARTS DE CONVERSION PASSIF	221	
TOTAL PASSIF	**47 312 392**	**42 217 369**

Résultat de l'exercice en centimes	**2 733 597,68**
Total du bilan en centimes	**47 312 391,82**

NEXTER MECHANICS
Compte de résultat 31 décembre 2022 en Euro

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
VENTES DE MARCHANDISES			33 881 913	28 860 738
PRODUCTION VENDUE - BIENS	29 234 916	4 646 997	1 763 628	2 209 331
PRODUCTION VENDUE - SERVICES	1 763 628			
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**30 998 544**	**4 646 997**	**35 645 541**	**31 070 069**
PRODUCTION STOCKÉE			2 865 846	3 706 368
PRODUCTION IMMOBILISÉE				4 524
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			1 497 684	1 457 954
REPRISES SUR AMORT ET PROV, TRANSFERTS DE CHARGES			116 041	94 291
AUTRES PRODUITS				
PRODUITS D'EXPLOITATION			**40 125 112**	**36 333 206**
ACHATS DE MARCHANDISES Y COMPRIS DROITS DE DOUANE				
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)			(13 577 467)	(10 628 548)
ACHATS MAT PREMIÈRES, AUTRES APPROVISIONNEMENTS			400 836	716 835
VARIATION DE STOCK (MAT PREMIÈRES ET APPRO)			(13 056 676)	(14 335 956)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES			(429 374)	(404 049)
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			(5 881 285)	(5 757 071)
SALAIRES ET TRAITEMENTS			(2 770 704)	(2 713 743)
CHARGES SOCIALES				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			(812 369)	(743 802)
SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX PROVISIONS			(548 917)	(159 301)
SUR ACTIF CIRCULANT DOTATIONS AUX PROVISIONS			(202 511)	(52 286)
POUR RISQUES ET CHARGES DOTATIONS AUX PROVISIONS				
AUTRES CHARGES			(119 504)	(194 940)
CHARGES D'EXPLOITATION			**(36 997 970)**	**(34 272 860)**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**3 127 142**	**2 060 345**
OPERATIONS EN COMMUN				
OP EN COMMUNS - BÉNÉFICE ATRIBUÉ, PERTE TRANSFÉRÉE				
OP EN COMMUN PERTE SUPPORTÉE, BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ				
PRODUITS FINANCIERS				
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS			703 000	422 000
PDTS DES AUTRES VAL MOB ET CRÉANCE DE L'ACTIF IMMO				
AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS			38 586	
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES				
DIFFÉRENCES POSITIVES DE CHANGE				
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VAL MOB DE PLACEMENT				
PRODUITS FINANCIERS			**741 586**	**422 000**
DOT FINANCIÈRES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS			(8 076)	(7 579)
DIFFÉRENCES NÉGATIVES DE CHANGE				
CHARGES NETTES SUR CESSION DE VAL MOB DE PLACEMENT				
CHARGES FINANCIERES			**(8 076)**	**(7 579)**
RESULTAT FINANCIER			**733 510**	**414 421**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**3 860 652**	**2 474 766**

NEXTER MECHANICS
Compte de résultat 31 décembre 2022 en Euro

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS DE GESTION PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	2	2
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**2**	**2**
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS DE GESTION CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL DOT EXCEP AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(506)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**(506)**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(504)**	**2**
PARTICIPATION DES SALARIÉS AU RÉS DE L'ENTREPRISE IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	(304 428) (822 122)	(224 323)
TOTAL DES PRODUITS	**40 866 700**	**36 755 207**
TOTAL DES CHARGES	**(38 133 102)**	**(34 504 763)**
BENEFICE OU PERTE	**2 733 598**	**2 250 445**

ANNEXE

I FAITS CARACTERISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours de l'exercice de nature à affecter la lecture comparative des états financiers.

II REGLES ET METHODES

Les comptes annuels de Nexter Mechanics sont établis conformément au PCG (Plan Comptable Général) et aux principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement et d'industrialisation

Les frais de recherche et de développement autofinancés sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Les frais de recherche et développement et d'industrialisation, spécifiques à des contrats, sont intégrés dans les résultats à fin d'affaire desdits contrats et donc pris en résultat de la période au fur et à mesure des livraisons des contrats concernés.

Brevets, logiciels, concessions et autres valeurs incorporelles

Les brevets, logiciels, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées sont évalués à leur coût d'acquisition. Les fonds de commerce ne font pas l'objet d'amortissement.

Leur durée d'utilisation ressort à :

	Durées	Mode
Brevets	5 ans	Linéaire
Logiciels	7 ans	Linéaire
Droit au Bail	Non amortissable	N/A

Immobilisations corporelles

Les règles édictées par le CRC n°2002-10, CRC n° 2003-07 et CRC n°2004-06 reprises par l'ANC n° 2014-03 sont appliquées.

L'approche par composant est mise en œuvre si un ou plusieurs éléments constitutifs de l'actif ont chacun une utilisation différente ou procurent des avantages économiques à la société selon un rythme différent. Chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun des éléments est retenu.

Dans le cas contraire, l'immobilisation reste un bien non décomposable.

Les plans d'amortissement sont déterminés selon la nature, la durée et les conditions probables d'utilisation des biens, en prenant en compte la valeur résiduelle du bien si celle-ci est significative.

Les durées et modes d'amortissements économiques généralement retenus pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivants :

a) Biens immobiliers

	Durées	Mode
Structure	35 ans	Linéaire
Couverture	25 ans	Linéaire
Agencements, aménagements et installations	15 ans	Linéaire
Biens non décomposés	25 ans	Linéaire

b) Biens mobiliers

Les durées sont déclinées par famille et par composant :

	Durées	Mode
Installations complexes et à caractère spécifique	10 ans à 15 ans	Linéaire
Machines-outils, autres appareils de fabrication, équipement et matériel de mesure	12 ans à 15 ans	Linéaire
Outillages	10 ans à 15 ans	Linéaire
Outillages spécifiques	15 ans	Linéaire
Matériel de transport	12 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	5 ans	Linéaire

Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

A la fin de chaque exercice, la société apprécie s'il existe un indice interne ou externe quelconque montrant qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a perdu notablement de la valeur.

Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice interne ou externe de perte de valeur est décelé. Si la perte de valeur est avérée, une dépréciation est constatée et le plan d'amortissement potentiellement revu en conséquence.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est évaluée au coût d'achat historique d'entrée dans le patrimoine hors frais accessoires.

Pour les sociétés contrôlées et les participations faisant partie d'une stratégie durable de la société, la valeur d'inventaire est appréciée d'après la valeur d'usage, cette dernière étant déterminée à partir de la quote-part des capitaux propres de la filiale et compte tenu des perspectives d'activité à moyen terme.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée à hauteur du montant de cette différence.

Contrats à long terme

Pour les contrats à long terme, une prévision de résultat à fin d'affaire est déterminée lors de l'enregistrement en carnet de commandes et est ré-estimée à chaque arrêté de comptes selon les hypothèses les plus vraisemblables à cette date.

Cette prévision de résultat comprend notamment la prise en compte des pénalités correspondant aux retards effectifs ou prévus en fonction du calendrier prévisionnel de livraison du contrat. Il existe quatre types de pénalités : pénalités définitives, pénalités notifiées (par le client), pénalités encourues (livraison réalisée) et pénalités potentielles (livraison à venir).

Les résultats sont constatés en résultat de période au fur et à mesure des livraisons des lots de fabrication ou des dossiers d'études. Les coûts encourus et comptabilisés en charges sont ainsi ajustés sur la base de l'avancement du chiffre d'affaires, en contrepartie du compte de stocks d'en-cours de production.

En cas de perte à fin d'affaire, celle-ci est provisionnée pour sa totalité dès qu'elle est connue.

Cette perte à fin d'affaire comprend une estimation de l'ensemble des coûts directs. Les frais hors production (généraux et administratifs) sont directement pris en charge dans l'exercice. Ils ne sont pas inclus dans la provision pour perte à terminaison des contrats déficitaires.

Stocks et en-cours

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré. Les frais de stockage ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits et en-cours de production sont évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication sont prises en compte sur la base des capacités de production de l'entreprise (hors sureffectifs

et sur-moyens éventuels). Les stocks et en-cours sont dépréciés lorsque le coût devient supérieur à la valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. La valeur d'inventaire des créances est appréciée au cas par cas et donne lieu le cas échéant à comptabilisation d'une dépréciation. Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'un risque de non-recouvrement est identifié.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération au cours Banque de France fin de mois ou au cours des couvertures de change mises en place. Les dettes et créances non couvertes et les disponibilités en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur en euro au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de la valorisation à ce dernier cours des dettes et créances en devises est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les dettes ou créances libellées en devises et couvertes par des engagements individualisés libellés dans la même devise sont valorisées sur la base du cours moyen des couvertures spécifiques mises en place au titre de la gestion du risque de change.

Provisions

Un passif est une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

Indemnité de fin de carrière

Les Indemnités de Fin de Carrière (IFC) concernent le personnel soumis à la convention collective. L'évaluation des IFC est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément à la recommandation de l'ANC du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021. Ceci conduit la société à étaler l'engagement uniquement à partir de la date à laquelle chaque année de service compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

Les salariés ayant le statut de fonctionnaire en service détaché et les ouvriers sous décret du 9 juillet 1990 sont exclus du calcul, leurs indemnités éventuelles étant prises en charge par l'Etat.

La valorisation des IFC est basée sur un effectif de 102 personnes sous convention collective présentes dans la société au-delà du 31 décembre. Les IFC sont comptabilisées en provision pour charges. Au cours de l'exercice 2014, la société a procédé à une externalisation de la gestion de sa provision IFC par la constitution d'un fonds de garantie auprès d'une compagnie d'assurance vie spécialisée de 1er rang. Le montant de la provision IFC tient compte de la juste valeur de cet actif au 31 décembre.

Si en raison de l'évolution des taux d'actualisation, l'actif d'assurance devient supérieur à l'engagement de retraite, aucune provision n'est constatée, et une créance est inscrite à l'actif du bilan pour le montant de l'actif d'assurance excédant l'engagement de retraite.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Rotation des effectifs sur la base des statistiques 2022,
- Age de départ à la retraite à 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non-cadres,
- Révision à la hausse, en moyenne de 3%, du taux de revalorisation des salaires,
- Prise en compte d'une actualisation à 3,90%.

Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des comptes de la société Nexter Mechanics conduit à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui ont des incidences sur l'évaluation des résultats, des actifs et des passifs. Ces hypothèses comportent, en raison de leur nature, une certaine part d'incertitude.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement.

III EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2022

Il n'est pas relevé d'évènement postérieur au 31 décembre 2022 ayant un impact sur les comptes de la société pour cet arrêté.

IV INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Environnement

La société consciente de ses obligations et responsabilités, poursuivant ainsi ses engagements et actions, continue de développer une politique environnementale selon les axes suivants.

Concernant la protection de l'air et la maîtrise du risque chimique, l'année 2022 voit la poursuite de l'action destinée à améliorer la maîtrise des risques liés à la mise en œuvre des produits chimiques. Les produits C.M.R. (Cancérogènes, Mutagènes ou toxiques pour la Reproduction) font dans ce cadre l'objet d'une surveillance régulière et de travaux visant à leur élimination et leur substitution.

Pour la protection de l'eau, les effluents liquides industriels de l'établissement de Tulle sont traités en circuit fermé sans rejet dans le milieu naturel.

Dans le domaine des sols et des eaux souterraines, plusieurs travaux de dépollution des sols ont été effectués pendant la période estivale. Une partie des travaux concernait le traitement de terre polluée par excavation, ces opérations ont permis le traitement définitif de 3 zones de pollutions. Une seconde phase de travaux a permis la mise en place de systèmes d'injection in situ afin de traiter la pollution dans des zones non excavables. La surveillance de la pollution des sols continue par des prélèvements réguliers sur les différents piézairs et piézomètres. Une troisième phase de travaux concernant la

pollution des sols a eu lieu, afin de maîtriser la transmission de pollution à travers les dalles des bâtiments. Plusieurs points dans les bâtiments ont été étanchéifiés à l'air et à l'eau durant l'année 2022.

Afin de sécuriser la pollution accidentelle due à un incendie, la mise en place de systèmes de rétention au niveau des bâtiments (auto-rétention par batardeaux) a été lancée et réalisée en 2022. Ces systèmes permettent de contenir les eaux d'extinction incendie potentiellement polluées à l'intérieur des bâtiments, permettant une analyse avant rejet ou traitement.
En matière d'énergie, l'accent a été mis sur la continuité des mesures prises pour réduire et mieux suivre les consommations (recherches de fuites d'air comprimé, pose de compteurs divisionnaires, remise en état d'installations).

La société Nexter Mechanics dispose d'un système de management de l'environnement s'appuyant sur le référentiel de la norme ISO 14001 dont la certification a été acquise le 23 janvier 2010 et renouvelée en version 2015 en fin d'année 2021. L'entreprise est maintenant certifiée ISO 14001 jusqu'en février 2025.

Les dépenses prévues en matière de protection de l'environnement sont reprises chaque année dans le Plan Annuel de Prévention (PAP).

En matière d'organisation et de management, la société dispose d'un département Qualité Sécurité Environnement (QSE) dont le service prévention des risques fait partie. Le service prévention des risques s'appuie de façon opérationnelle sur une Direction Santé Sécurité et Environnement (SSE) rattachée au Directeur des Ressources Humaines du groupe Nexter.

Département prévention des risques : le responsable prévention des risques conseille le directeur d'établissement et met en œuvre les plans d'actions locaux dans le domaine de l'environnement conformément aux orientations fixées par la Direction SSE.

Direction Santé Sécurité et Environnement : le directeur s'assure de l'application par les établissements de la législation et de la réglementation, en particulier dans le domaine de la protection de l'environnement. Il détermine les axes d'effort et coordonne l'élaboration des plans d'actions locaux.

Un groupe de travail composé des membres de la Direction Santé Sécurité et Environnement et de l'ensemble des responsables prévention des risques se réunit tous les deux mois afin de passer en revue des sujets d'intérêt commun et d'assurer un échange d'expériences.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires s'élève à 25 k€ pour l'exercice.

NOTE 1 – ACTIF IMMOBILISE

1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles : Valeurs brutes

Valeurs brutes en milliers d'Euro	31/12/2021	Fusion	Acquisition	Virement	Cession	Rebut	31/12/2022
Logiciels, licences	43						43
Brevets & marques	30						30
Fonds commercial	384						384
Immobilisations incorporelles en cours							
Autres incorporels							
Total immobilisations incorporelles	**457**						**457**
Terrains	1 224			7			1 231
Constructions, installations, agencements	6 312			1 058			7 370
Installations techniques, matériel industriel	9 822			411			10 232
Matériel de bureau, informatique & mobilier	182			14			196
Matériel de levage & équipements divers	342			7			349
Autres immobilisations corporelles	275						275
Immobilisations en cours	666		1 168	(1 496)			338
Total immobilisations corporelles	**18 824**		**1 168**				**19 992**
Total général	**19 281**		**1 168**				**20 449**

Les **Immobilisations incorporelles** sont essentiellement constituées d'un fonds commercial.

Compte tenu de l'activité du Groupe, les dépenses de développement sont réalisées sur des marchés très spécifiques comprenant un nombre restreint d'acteurs. La spécificité des produits développés rend ainsi plus difficile une mutualisation des études de développement et donc l'activation des coûts engagés.

Les **Immobilisations corporelles** acquises et mises en services correspondent à des investissements liés à des contrats et aux infrastructures.

1.2 Immobilisations incorporelles et corporelles : Amortissements

Amortissements en milliers d'Euro	31/12/2021	Fusion	Dotation	Virement	Cession	Rebut	31/12/2022
Logiciels, licences	43						43
Brevets & marques	7		6				13
Fonds commercial							
Autres incorporels							
Total immobilisations incorporelles	**50**		**6**				**56**
Terrains	360		45				405
Constructions, installations, agencements	3 850		310				4 159
Installations techniques, matériel industriel	6 539		413				6 953
Matériel de bureau, informatique & mobilier	125		14				139
Matériel de levage & équipements divers	335		3				338
Autres immobilisations corporelles	115		22				137
Total immobilisations corporelles	**11 324**		**806**				**12 131**
Total général	**11 375**		**812**				**12 187**

1.3 Immobilisations financières : Tableau des filiales et participations

En milliers d'Euro Sociétés	Capital social	Capitaux propres	% détenu	Avals & cautions donnés	Chiffre d'affaires	Résultat net
OPTSYS	1 500	9 607	100,00%	Néant	9 275	1 939

1.4 Immobilisations financières : Valeur des titres

En milliers d'Euro Sociétés	31/12/2022 Valeur comptable des titres		31/12/2021 Valeur nette des titres
	Brute	Nette	
OPTSYS	1 500	1 500	1 500
Total	**1 500**	**1 500**	**1 500**

Acquisitions et cessions de l'exercice

Néant.

Dépréciations des immobilisations financières

Néant.

NOTE 2 – STOCKS ET EN-COURS

Stocks bruts en milliers d'Euro	Matières premières	En-cours de production	Produits finis et intermédiaires	Marchandises	31/12/2022	31/12/2021
Valeur brute au 1er janvier	7 513	4 071	4 001		15 584	11 161
Variation	401	3 887	(1 021)		3 267	4 423
Autres						
Valeur brute à la fin de la période	**7 913**	**7 958**	**2 979**		**18 851**	**15 584**

La variation des stocks et en-cours résulte essentiellement du niveau d'exécution des contrats.

L'évolution des dépréciations est présentée en Note 7.2.

NOTE 3 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances (brutes) en milliers d'Euro	Montants	A moins d'un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Autres actifs immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	12		12
Actif circulant			
Avances et acomptes versés	1 233	1 067	166
Créances clients et comptes rattachés	6 791	6 791	
Autres créances	13 545	13 170	375
Total général	**21 581**	**21 028**	**553**

Les **autres immobilisations financières** correspondent principalement à un dépôt de garantie.

Les **avances et acomptes versés** aux fournisseurs sont essentiellement constitués par les acomptes versés sur des commandes de production.

Les **créances clients et comptes rattachés** sont composées des clients hors Groupe pour 3 467 k€ et des clients Groupe pour 3 323 k€. Il n'y a pas d'effets à recevoir au 31 décembre 2022.

Les **autres créances** concernent essentiellement des comptes courants Groupe pour 10 845 k€, un produit à recevoir au titre d'une garantie de passif accordée par Giat Industries pour 2 182 k€ (cf. Note 7.1), et des créances fiscales pour 517 k€.

Etat des dettes en milliers d'Euro	Montants	A un an au plus	De 1 à 5 ans
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit (hors concours bancaires courants)	3	3	
Concours bancaires courants			
Autres emprunts et dettes financières			
Avances et acomptes reçus	15 310	5 872	9 438
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 868	4 868	
Dettes fiscales et sociales	3 077	3 077	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	612	612	
Total général	**23 870**	**14 432**	**9 438**

Les **avances et acomptes reçus** concernent des contrats Groupe pour 8 301 k€ et des clients externes pour 7 009 k€.

Les **dettes fournisseurs** regroupent :

- les factures dues aux fournisseurs externes au Groupe pour 1 943 k€,
- les factures dues à certaines sociétés du Groupe pour 704 k€,
- les factures non parvenues pour des marchandises réceptionnées avant le 31 décembre 2022, en provenance de fournisseurs externes pour 1 937 k€, et de fournisseurs Groupe pour 283 k€.

Il n'y a pas d'effets à payer au 31 décembre 2022.

Les **dettes fiscales et sociales** sont composées des provisions pour congés à payer (y compris charges sociales) pour 1 606 k€, des provisions pour participation et autres charges de personnel à payer (cotisations dues aux organismes sociaux comprises) pour 1 045 k€, des cotisations dues aux organismes sociaux et fiscaux pour 425 k€.

Les **autres dettes** sont principalement constituées d'un compte d'intégration fiscale.

NOTE 4 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Néant.

NOTE 5 – CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

En milliers d'Euro	Charges		Produits	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Loyers	7	7		
Autres				
Total général	**7**	**7**		

NOTE 6 – CAPITAUX PROPRES

6.1 Capital social

Au 31 décembre 2022, le capital social de Nexter Mechanics s'établit à 7 978 608 €, décomposé en 498 663 actions d'une valeur nominale de 16 euros.

6.2 Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'Euro	Capital social	Prime d'émission, fusion	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Acompte sur dividende	Subvention investisse-ment	Provisions réglemen-tées	Total capitaux propres
Au 31 décembre 2021	**7 979**	**647**	**4 722**	**2 938**	**2 250**				**18 535**
Affectation du résultat N-1				2 250	(2 250)				
Dividendes				(903)					**(903)**
Résultat					2 734				**2 734**
Acompte sur dividende									
Autres variations									
Au 31 décembre 2022	**7 979**	**647**	**4 722**	**4 285**	**2 734**				**20 366**

Par décision de l'Assemblée générale ordinaire du 12 avril 2022, il a été décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice 2021 au poste report à nouveau pour 1 348 k€ et de distribuer un dividende de 903 k€.

NOTE 7 – TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS

7.1 Provisions

Provisions pour risques et charges en milliers d'Euro	31/12/2021	Fusion	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclasse-ment	31/12/2022
Provisions pour litiges							
Garanties données aux clients	485		91				576
Provisions pour pertes sur contrats à long terme							
Autres provisions pour risques sur contrats	917		54	(24)			947
Autres provisions pour risques	101		50		(40)		111
Indemnités Fin de Carrière	335				(311)		24
Provisions pour charges	2 263		8	(679)	(174)		1 418
Total des provisions	**4 102**		**203**	**(703)**	**(525)**		**3 077**

Provisions pour risques

Les **autres provisions pour risques** concernent essentiellement les risques sociaux et différents litiges commerciaux en cours.

Indemnités Fin de Carrière

La provision diminue de 311 k€, en relation avec la hausse des taux d'actualisation.

Provisions pour charges

Les **provisions pour charges** concernent principalement des coûts de dépollution couverts pour l'essentiel par une garantie de passif accordée par Giat Industries (cf. Note 3) et les médailles du travail.

7.2 Dépréciations

Dépréciations en milliers d'Euro	31/12/2021	Fusion-Reclassement	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Dépréciations des immobilisations	47			(10)	37
Dépréciations des stocks & en-cours	2 237		516	(234)	2 519
Dépréciation des créances	314		20		334
Dépréciations des disponibilités					
Total dépréciations actif	**2 599**		**536**	**(244)**	**2 890**

NOTE 8 – DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS DIFFERENTS POSTES DU BILAN

ACTIF en milliers d'Euro	31/12/2022
Prêts - Intérêts courus sur des créances rattachées à des participations	
Clients & comptes rattachés	167
Autres créances	2 217
Disponibilités	
Total des produits à recevoir	**2 385**

Les **autres créances** sont composées principalement d'un produit à recevoir lié à la dépollution au titre d'une garantie de passif accordée par Giat Industries.

PASSIF en milliers d'Euro	31/12/2022
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit et des filiales	3
Emprunts & dettes financières divers	
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	2 220
Dettes fiscales et sociales	2 670
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	
Autres dettes	7
Total des charges à payer	**4 899**

Les **dettes fournisseurs et comptes rattachés** sont constituées de factures non parvenues pour des marchandises réceptionnées avant le 31 décembre 2022 en provenance de fournisseurs externes pour 1 938 k€ et de factures non parvenues avant le 31 décembre 2022 en provenance de fournisseurs Groupe pour 283 k€.

Les **dettes fiscales et sociales** sont principalement composées des provisions pour congés à payer (y compris charges sociales) pour 1 606 k€, et des provisions pour participation et autres charges de personnel à payer (cotisations dues aux organismes sociaux comprises) pour 1 045 k€.

NOTE 9 – DETAIL DU CHIFFRE D'AFFAIRES

En milliers d'Euro	31/12/2022					2021
Clients	Etudes	Produits	Prestations	Divers	Total	Total
France	65	29 235	1 699		**30 999**	26 655
Export		4 647			**4 647**	4 415
Total au 31 décembre 2022	**65**	**33 882**	**1 699**		**35 646**	31 070
Total exercice 2021	143	28 861	2 066		31 070	

NOTE 10 – DETAIL DES AUTRES CHARGES ET PRODUITS

Les autres charges sont constituées des brevets facturés et de charges diverses de gestion courante.

Les autres produits sont principalement constitués d'autres produits d'activités annexes.

NOTE 11 – ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Résultat financier en milliers d'Euro	31/12/2022		31/12/2021
	Résultat définitif	Résultat latent	
Rendement net des placements (trésorerie disponible)	695		414
Produit net des prêts, emprunts, comptes courants	39		
Total du résultat financier	734		414

Le résultat financier est constitué principalement des dividendes reçus de la filiale Optsys.

NOTE 12 – ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Leurs montants ne sont pas significatifs.

NOTE 13 – IMPOT SUR LES BENEFICES

En date du 19 avril 2016, la société a donné son accord pour faire partie du groupe fiscal intégré ayant pour société mère Nexter Systems, avec effet au 1er janvier 2016. De ce fait, Nexter Systems est désormais seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du Groupe.

A ce titre, la société Nexter Mechanics verse à la société Nexter Systems une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat si elle était imposable distinctement.

La convention d'intégration fiscale mise en place prévoit que chaque société comptabilise son impôt sur la base de ses résultats propres.

La ventilation de l'impôt société est présentée ci-après :

Ventilation en milliers d'Euro	Avant impôt 2022	Impôt correspondant	Après impôt 2022	Après impôt 2021
Résultat courant	3 861	(822)	3 039	2 250
Résultat exceptionnel	(1)		(1)	
Participation	(304)		(304)	1
Résultat comptable	**3 556**	**(822)**	**2 734**	**2 250**

La société est en mesure d'estimer avec un degré de fiabilité suffisant les bases du Crédit Impôt Recherche (CIR) de l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Le CIR est dès lors reconnu en produit d'impôt durant l'année de constatation des dépenses éligibles. A ce titre, le montant comptabilisé en 2022 s'élève à 4 k€.

Les allègements futurs d'impôt, non enregistrés dans les comptes, sont présentés ci-dessous :

Différences temporaires - allégements futurs d'impôt en milliers d'Euro	Montant
Décalages temporaires :	
- Provisions pour risques et charges	1 705
- Dépréciations d'actifs corporels	37
- Dépréciations d'immobilisations financières	
- Dépréciations de stocks et en-cours	2 519
- Dépréciations de créances	334
- Charges à payer	358
Déficits propres reportables	
Total	**4 954**
Impôt différé au taux de 25.8% (Gain)	**1 278**

NOTE 14 – ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Eléments concernant les entreprises liées en milliers d'Euro	31/12/2022		
	Total	Entreprises liées	Autres Participations
Postes de l'actif			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations financières	1 510	1 510	
Clients & comptes rattachés	3 323	3 323	
Comptes courants groupe	10 845	10 845	
Avances & acomptes versés sur commandes			
Débiteurs divers	209	209	
Postes du passif			
Provisions pour risques			
Emprunts & dettes financières divers			
Fournisseurs & comptes rattachés	987	987	
Avances & acomptes reçus sur commandes	8 301	8 301	
Fournisseurs d'immobilisations			
Comptes courants groupe			
Autres dettes	612	612	
Postes du compte de résultat			
Produits d'exploitation	**21 882**	**21 882**	
Ventes de biens & services (France)	21 865	21 865	
Ventes de biens & services (Export)			
Autres produits d'exploitation	17	17	
Charges d'exploitation	**3 475**	**3 475**	
Achats de matières premières & autres achats	1 832	1 832	
Autres achats & charges externes	1 626	1 626	
Autres charges	16	16	
Produits financiers	**742**	**742**	
Produits financiers des participations	703	703	
Autres intérêts & produits assimilés	39	39	
Reprises de provisions			
Charges financières			
Dotations aux provisions			
Intérêts & charges assimilés			
Produits exceptionnels			

Sont retenues comme entreprises liées, les sociétés du Groupe consolidées selon la méthode de l'intégration globale et les sociétés en opération conjointe.

Transactions avec des parties liées

Conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03, il est précisé que les transactions présentant une importance significative éventuellement conclues avec des parties liées le sont à des conditions normales de marché.

Les transactions effectuées par la société avec des filiales qu'elle détient en totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère ne sont pas visées par ces dispositions.

NOTE 15 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Information en matière de crédit-bail

Néant.

Montant des engagements financiers hors crédit-bail

Engagements donnés en milliers d'Euro	Contrats	Autres	Engagements au 31/12/2022	Engagements au 31/12/2021
Avals et cautions	237	197	434	434
Total général	**237**	**197**	**434**	**434**

Engagements reçus en milliers d'Euro	Contrats	Autres	Engagements au 31/12/2022	Engagements au 31/12/2021
Avals et cautions				50
Total général				**50**

NOTE 16 – ENGAGEMENTS DE TRESORERIE

Néant.

NOTE 17 – VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN - INFORMATIONS SOCIALES

Catégorie	Personnel sous Convention Collective	Personnel sous décret ou en service détaché	Total personnel rémunéré par la société	Personnel mis à disposition	Total général au 31/12/2022	Total général au 31/12/2021	Total inscrits au 31/12/2022
Effectif moyen cadres	41		41		41	40	42
Effectif moyen etam	37	3	40		40	36	42
Effectif moyen ouvriers	32	10	42		42	43	43
Effectif Opérationnel	**110**	**13**	**123**		**123**	**119**	**127**

Conformément à la Loi, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la Société.

Les rémunérations allouées aux Dirigeants de la société ne sont pas communiquées, car cela conduirait à indiquer indirectement les montants individuels de rémunération.

Un accord de participation des salariés au résultat a été signé le 30 juin 2022 entre Nexter Systems et ses filiales détenues à 100%. L'accord est basé sur la mutualisation des participations dégagées par chacune des sociétés du Groupe. Les sommes distribuées aux salariés des sociétés signataires sont constituées de la somme des participations dégagées par chacune des sociétés du Groupe.
La répartition entre les salariés est fonction de leur rémunération et de leur durée de présence dans leur société au cours de l'exercice.

Chaque société porte dans ses comptes la charge de participation calculée comme si elle était seule.

NOTE 18 – IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

La société Nexter Systems, qui détient la société Nexter Mechanics à 100% :

Nexter Systems SA
13, route de la Minière
78034 Versailles Cedex

et la société KNDS, qui détient la société Nexter Systems à 100%, moins une action détenue par l'Agence des Participations de l'Etat au titre des actifs stratégiques :

KMW + Nexter Defense Systems NV
Gustav Mahlerlaan 1017
1082 MK Amsterdam
The Netherlands

consolident les comptes de la société Nexter Mechanics.